

BUREAU COMMUNAUTAIRE
Réunion du jeudi 10 octobre 2019
COMPTE-RENDU

Date de convocation : vendredi 4 octobre 2019
Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de conseillers présents : 52
Nombre de conseillers votants : 52

TITULAIRES PRÉSENTS :

Frédéric ALLOT - Fadilla BENAMARA - Jacky BIDAULT - Philippe BODINEAU - Liliane BOURGEOIS - Jean-Pierre BREVAL - Jean-Yves CALAIS - Sandrine CALVARIO - Jean CARRE - François CHARLIER - Jean-Claude CHRISTOPHE - Jean-Claude COURANT - Laurent COURVOISIER - Dominique DELAFOSSE - Thierry DELAMARE - Jean-Michel DERREY - Nicole DROUILLET - René DUFOUR - Jean-Claude DUPLOUIS - Catherine DUVALLET - Jean-Pierre DUVERE - Jean-Rémi ERMONT - Didier GUERINOT - Max GUILBERT - Richard JACQUET - Eric JUHEL - Monique KWASNY - Yves LANIC - Jean-Jacques LE ROUX - Marie-Joëlle LENFANT - Patrick LEQUETTE - Bernard LEROY - Hervé LETELLIER - Alain LOEB - Patrick MADROUX - Patrick MANFREDI - Marie-Claude MARIEN - Dominique MEDAERTS - Catherine MEULIEN - Jean-Marc MOGLIA - Guillemette NOS - Jacky PAUMIER - Hervé PICARD - Didier PIEDNOEL - David POLLET - Michèle PUCHEU - Dominique SIMON - Anne TERLEZ - Nadine TERNISIEN - Alain THIERRY - Christian WUILQUE - Hubert ZOUTU.

TITULAIRES ABSENTS EXCUSÉS :

Daniel BAYART - Sylvie BLANDIN - Jean-Philippe BRUN - Christophe CHAMBON - Patrick COLLET - Didier DAGOMET - Alexandre DELACOUR - Maryannick DESHAYES - Jean-Luc FLAMBARD - Jacky FLEITH - Louis GLOTON - Jacky GOY - Odile HANTZ - Marc-Antoine JAMET - Daniel JUBERT - Laurence LAFFILLE - Joël LE DIGABEL - Bernard LE DILAVREC - Yann LE FUR - Jean-Louis LE MEHAUTE - Pierre LECUYER - Pascal LEMAIRE - Céline LEMAN - Alain LEMARCHAND - Fernand LENOIR - Gaétan LEVITRE - Pierre MAZURIER - Christian NEUTENS - Jean-François PILAT - François-Xavier PRIOLLAUD - Serge RONZONI - Caroline ROUZEE.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT

Régis PETIT - Sid-Ahmed SIRAT - Mathieu TRAISNEL - Vincent VORANGER

Secrétaire : Sandrine CALVARIO.

Ordre du jour :

N°	SERVICE	INTITULE	ELUS
1	Politiques publiques durables	Présentation de l'Union Régionale des Collectivités Forestières de Normandie – Plus-value pour le territoire et intérêt des communes à adhérer	Guillemette NOS Laure FERRIER
2	Habitat-Logement	Information sur la mise en place d'un nouveau dispositif de garanties d'emprunt au bénéfice des bailleurs sociaux	Richard JACQUET

N°	SERVICE	INTITULE	
3	Valorisation du territoire	Présentation du nouveau site internet de l'agglomération	Vinciane MASURE
4	Administration générale	DB - ADMINISTRATION GENERALE - Union des Maires et des Elus de l'Eure - Subvention pour l'organisation de l'assemblée générale - Autorisation	Bernard LEROY
5	Service Valorisation du patrimoine	DB - CULTURE - Centre artistique et culturel du Moulin d'Andé - Subvention 2019 - signature d'une convention - autorisation	Bernard LE DILAVREC
6	Administration générale	DB - ADMINISTRATION GENERALE - Comité départemental d'athlétisme de l'Eure - Meeting d'athlétisme de Val de Reuil - Signature d'une convention - Autorisation	Joël LE DIGABEL
7	Service communication	DB - ADMINISTRATION GENERALE - Comité départemental de Voile de l'Eure - Subvention 2019 - Signature d'une convention - Autorisation	Joël LE DIGABEL
8	Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation	DB - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Association Initiative Eure - Adhésion - Autorisation	Jean-Marc MOGLIA
9	Service Développement économique et implantation	DB - COMMERCE ET ARTISANAT - Opération Collective de Modernisation - Aides directes aux entreprises - Projet de Monsieur Bastien BOILEAU - Travaux de rénovation et de modernisation du garage motos Speed Bike situé sur la commune de Criquebeuf-sur-Seine - Signature d'une convention - Autorisation	Jean-Yves CALAIS
10	Service Développement économique et implantation	DB - COMMERCE ET ARTISANAT - Opération Collective de Modernisation - Aides directes aux entreprises - Projet de M. et Mme PICOS - Travaux de rénovation et de modernisation du garage automobiles Garage 3000 situé sur la commune de Léry - Signature d'une convention - Autorisation	Jean-Yves CALAIS
11	Service Développement économique et implantation	DB - COMMERCE ET ARTISANAT - Opération Urbaine Collective - Aides directes aux entreprises - Projet de Madame Céline LEMONNIER - Travaux de rénovation, modernisation et mise en accessibilité PMR de la boutique Léonidas située sur la commune de Louviers - Signature d'une convention - Autorisation	Jean-Yves CALAIS
12	Service Développement économique et implantation	DB - COMMERCE ET ARTISANAT - Opération Urbaine Collective - Aides directes aux entreprises - Projet de Monsieur Georges VORMUS - Travaux de rénovation, modernisation et mise en accessibilité PMR de la boutique Superdry située sur la commune de Louviers - Signature d'une convention - Autorisation	Jean-Yves CALAIS
13	Service Développement économique et implantation	DB - COMMERCE ET ARTISANAT - Opération Urbaine Collective - Aides directes aux entreprises - Projet de Mesdames Patricia MARTIN et Virginie LE FICHOUX - Travaux de rénovation, modernisation et mise en accessibilité PMR des boutiques Caramel et Z situées sur la commune de Louviers - Signature d'une convention - Autorisation	Jean-Yves CALAIS
14	Service Développement économique et implantation	DB - COMMERCE ET ARTISANAT - Union Commerciale du Becquet - Subvention 2019 - Signature d'une convention - Autorisation	Jean-Yves CALAIS

N°	SERVICE	INTITULE	Union
15	Service Développement économique et implantation	DB - COMMERCE ET ARTISANAT - Commerciale et Artisanale de Poses - Subvention 2019 - Signature d'une convention - Autorisation	Jean-Yves CALAIS
16	Administration générale	Examen de l'ordre du jour du Conseil communautaire du 17 octobre 2019	Bernard LEROY
17		Questions diverses	Tous

1/ Présentation de l'Union Régionale des Collectivités Forestières de Normandie – Plus-value pour le territoire et intérêt des communes à adhérer :



Union Régionale des Collectivités
 Forestières de Normandie - URCOFOR
Bureau Communautaire de l'Agglomération Seine-Eure
 10 octobre 2019

Présentation de l'URCOFOR
 Enjeux forêt-bois pour vos communes



QUELQUES NOTIONS sur la forêt française

- Soit privée
- Soit publique: - domaniale (appartient à l'Etat)
 - appartenant à des collectivités (commune, interco, département, région) ou établissements publics



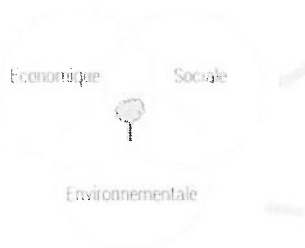
Un cadre réglementaire: le code forestier qui s'applique à tous les propriétaires (privés & publics)



La forêt est multifonctionnelle



Fonction de production de bois. Bois destiné à l'approvisionnement de la filière bois
 - Bois d'œuvre
 - Bois industrie
 - Bois énergie
 Pyramide des usages !



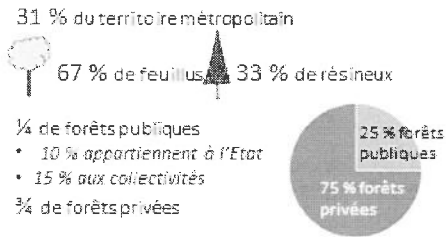
Fonction sociale: espace de loisir et de détente

Élément important du paysage, réservoir de biodiversité, protection des sols et de la ressource en eau.
 Rôle capital dans le cycle du Carbone



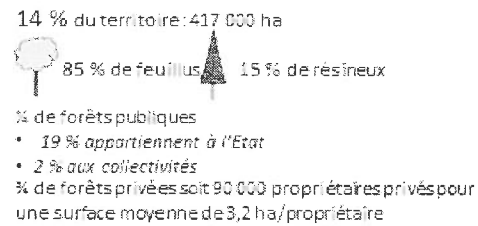
ET QUELQUES CHIFFRES

En France



Filière forêt-bois :
425 000 emplois, soit 1,7% de l'emploi en France.
C'est plus que le secteur automobile et ses 285 000 emplois.

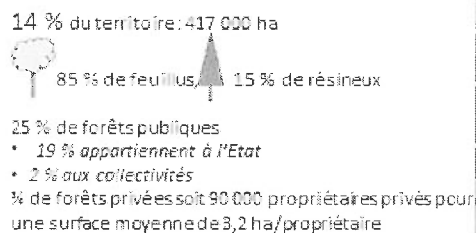
En Normandie



Filière forêt-bois :
22 500 emplois
3 420 entreprises



En Normandie



Filière forêt-bois :
22 500 emplois
3 420 entreprises

Sur le territoire de l'Agglo



12 000 ha de forêts privées,
28 % de forêts publiques gérées (régime forestier):

- Forêt domaniale de Bord-Louviers (4 548 ha)
- Forêt départementale des Bords de l'Eure (37 ha)
- Forêt de l'Agglomération Seine-Eure (31 ha)
- Forêt communale de Chef Vallée D'Eure-Ecardenville-Sur-Eure (10 ha)
- Forêt communale de Saint-Pierre-Lès-Elbeuf (24 ha)
- Forêt communale de Saint-Aubin-sur-Gaillon (187 ha)

Une charte forestière de territoire animée par l'Agglo depuis 2014



UNION RÉGIONALE DES COLLECTIVITÉS FORESTIÈRES DE NORMANDIE

Accompagne les élus sur toutes les questions liées à la forêt, à la filière et à l'utilisation du bois

EN NORMANDIE

Structure créée en juin 2017
Une vingtaine de collectivités adhérentes
Président: M. Jacques CHARRON, maire de Vatteville-la-Rue (76)
Échelle de compétence: Région Normandie
2 salariées

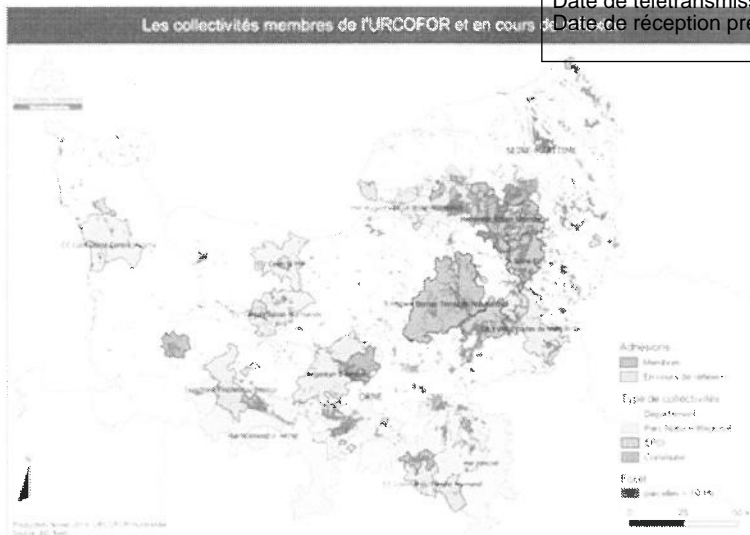
AU NIVEAU NATIONAL

Années 1930
Plus de 6 000 collectivités membres, soit 60% de la surface des forêts communales
Des structures départementales et/ou régionales sur quasiment toute la France
Une Fédération Nationale (FNCOFOR) dont le président est M. Dominique JARLIER (maire dans le 63)
80 salariés au total



Nos missions :

- Représenter et défendre les intérêts des collectivités forestières (propriétaires ou non de forêt)
- Accompagner les collectivités dans la conduite de leurs projets liés à la forêt et au bois
- Informer et former les élus sur les thématiques forestières



NOTRE RÔLE

ÊTRE L'INTERLOCUTEUR DES COMMUNES ET COLLECTIVITÉS POUR TOUS LES SUJETS RELATIFS À LA FORÊT ET AU BOIS



Une structure identifiée, joignable facilement pour répondre à vos besoins

(régulation, circulation sur les voiries, chasse, relations avec propriétaires privés...)

Nous ne remplaçons pas l'ONF ni l'interprofession, mais sommes complémentaires

METTRE EN RÉSEAU AVEC LES PARTENAIRES

- La Région Normandie
- Office National des Forêts (ONF)
- ProfessionsBois (interprofession)
- Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF)
- Biomasse Normandie
- Syndicat d'énergie, CAUE, etc.

SUJETS / PROJETS

- Forêts et changements climatiques : que les forêts voulons-nous pour demain ? Colloque, sorties en forêts, sorties théâtralisées, jeu de rôle...
- Accompagnement sur des projets de construction en bois
- Accompagnement sur des projets de chaufferie bois collective
- Gestion durable de la forêt
- Forêt dans les documents d'urbanisme
- Travail sur le foncier forestier
- Accueil du public en forêt
- Problématique des dépôts sauvages de déchets, affouage, voirie forestière, ...
- Lien avec les professionnels de la filière
- Equilibre forêt/gibier, etc...

Réseau d'élus



1 – Améliorer la gestion de la forêt (publique et privée)

- Réfléchir aux possibilités de boisements / reboisements sur des espaces non valorisés.
- Contribuer à la mise en place de documents de gestion durable des forêts (publiques et privées).
- Travailler sur le foncier (échange de parcelles, achat-vente, biens vacants et sans maître...) pour diminuer le morcellement foncier et ainsi, améliorer la gestion forestière (exemple du projet en cours sur Mesnil-Juvenot-Quatremaire).
- Anticiper les effets du changement climatique en favorisant les essences qui seront adaptées aux futures conditions climatiques, mais également en diversifiant en essences la composition des peuplements, et en privilégiant une structure multi-strate des peuplements, etc.



PISTES D' ACTIONS

2 - Construire rénover et aménager en bois

Structure interne du bâtiment, le revêtement extérieur (visible ou non), ou l'aménagement intérieur

L'URCOFOR peut accompagner les élus dès l'amont d'un projet de construction ou réhabilitation, en aidant à la rédaction du programme, par exemple

Organisation de visites (voyage d'études)

- Travail en cours : rédaction d'un catalogue de mobilier (notamment urbain) en bois (oca) pour les collectivités

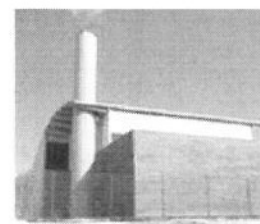


PISTES D' ACTIONS

3 - Le bois comme source d'énergie

- 1ère source d'énergie renouvelable en Normandie
- « bois-énergie » = bois qui est non utilisable pour le bois d'œuvre ou pour l'industrie (petits bois, houppiers de l'arbre, ou produits connexes de scierie...).
- Inciter les particuliers à utiliser un combustible de qualité label « Normandie bois bûche »
- Inciter / aider les particuliers à moderniser / remplacer leurs appareils de chauffage
- Développer les chaufferies bois

URCOFOR : outil Plan d'Approvisionnement Territorial (PAT)



POURQUOI ADHÉRER ?

- Bénéficier d'un accompagnement /interlocuteur unique
- Complémentarité avec l'échelle de l'Agglo : Actions territoriales collectives / actions dans votre commune
- Renforcer le poids des adhérents et faire remonter vos préoccupations aux différents niveaux (local/national)
- Rejoindre un réseau d'élus dynamique qui traite d'une thématique d'actualité



Au terme de cette présentation, Madame NOS partage son expérience :

« Nous avons récemment eu l'exemple de ces camions qui stationnent sur la voirie communale le temps de charger les grumes, mais aussi celui de la création d'un terrain de motocross illégal en pleine forêt.

Nous nous sommes rapprochés de l'URCOFOR et Laure FERRIER nous a donné les noms de propriétaires des parcelles et leurs exploitants. Cela nous a permis de résoudre les problèmes.

Ceci dit, l'URCOFOR ne remplace pas l'ONF. La mission de cet organisme vise, avant tout, à répondre aux questions que les élus se posent sur l'utilisation et la gestion de la forêt ; sur les retours d'expérience.

Par exemple, au Mesnil Jourdain, nous avons un bois qui couvre une superficie d'environ 30 ha. Ce bois appartient à la commune pour 20 ha et 34 propriétaires se partagent les 10 ha restant. Certains d'entre eux ont appris, grâce au travail que nous avons mené avec l'URCOFOR, qu'ils sont propriétaires de 1000 m² ; parfois de 300 m². Des repères ont permis d'identifier les parcelles. Ce travail a permis aux propriétaires d'évoquer leurs souhaits de vendre ou d'acheter des parcelles.

L'expertise sur la valeur des parcelles a été faite par l'ONF. Nous savons désormais ce que nous allons faire de certains bois à l'état de taillis, sans grande valeur économique ou patrimoniale. Nous souhaitons faire en sorte d'avoir une forêt qui vive, avec des essences variées, permettant une plus grande biodiversité. Ce serait une première en Normandie et nous croisons les doigts pour que projet aboutisse. Le plus compliqué, à l'heure actuelle, c'est de parvenir à concilier les intérêts publics et privés.

Le fait d'adhérer à l'URCOFOR ne sert pas qu'à faire remonter nos besoins. C'est aussi manifester notre désir d'être très vigilants par rapport à nos forêts. Avec le réchauffement climatique, nous arriverons, d'ici dix ou vingt ans à 50 % de forêts touchées par les incendies. C'est déjà arrivé au Mesnil-Jourdain, avec ce feu d'origine accidentelle qui a néanmoins nécessité l'intervention des pompiers ».

Le débat est ouvert sur la question de la lutte contre les chenilles processionnaires du pin. Laure FERRIER explique que l'URCOFOR propose quelques solutions en matière d'actions préventives et curatives. Elle attire néanmoins l'attention de l'assemblée sur le fait que, même tombés au sol, les poils de ces chenilles restent urticants pendant plusieurs années.

Monsieur CARRÉ explique qu'il a été contraint de faire procéder à l'abatage de beaux arbres. Il

aimerait planter de nouveaux arbres, mais l'ONF ne vend pas de plants.

Madame FERRIER précise que l'association peut le mettre en rapport avec des pépiniéristes régionaux.

Pour conclure, Monsieur DELAMARE informe l'assemblée que le Comité Interprofessionnel du Bois en Normandie organise une journée de travail au château de Martot le 6 novembre prochain. Les professionnels profiteront de cette journée pour visiter la plateforme de compostage de la société ECOSYS.

2/ Information sur la mise en place d'un nouveau dispositif de garanties d'emprunt au bénéfice des bailleurs sociaux :

Monsieur JACQUET rappelle que la communauté d'agglomération apporte sa garantie financière aux bailleurs sociaux. Chaque année, de nombreuses opérations, portants sur plusieurs millions d'euros d'investissement en construction ou en réhabilitation, sont garanties par l'agglomération.

Madame TERLEZ s'interroge sur le fait que le CD27 ne finance plus les opérations de construction neuve.

Monsieur JACQUET précise que certains projets bénéficient toujours de financements.

Madame TERLEZ demande que la délibération mentionne le fait que l'agglomération remette aux communes le contingent de logements dont elle bénéficie au titre de sa garantie d'emprunt.

Après une brève discussion, cette proposition est validée. La délibération sera donc modifiée en conséquence.

Monsieur CARRE regrette que les maires « *ne soient pas toujours invités aux commissions d'attribution. Les logements réservés nous passent fréquemment sous le nez. Il faut donc que les bailleurs nous invitent aux commissions d'attribution de logements* » insiste-t-il.

« *Eure Habitat a mis en place un système très efficient de commissions d'attribution dématérialisées, précise Monsieur JACQUET. Ce système permet aux maires de donner leur avis. Et il est toujours possible de faire venir les agents d'Eure Habitat en mairie. Ils ne refusent pas de venir et sont même plutôt demandeurs d'un retour des maires* ».

Madame TERLEZ confirme que ce système fonctionne bien.

Monsieur DELAMARE aborde l'aspect financier :

« *Sur ce plan, le risque zéro n'existe pas. Mais pour autant, ce risque est faible. Avec la multiplication des garants, chacun exerce un contrôle sur les opérations* ».

Monsieur MANFREDI demande si les opérations doivent avoir une taille minimale pour bénéficier de financements. Divers exemples sont donnés :

- 20 logements T2, T3 et T4 ont été construits à Amfreville sous les Monts,
- 6 logements ont été construits à Poses,
- 235 logements sont en cours de rénovation à Léry.

3/ Présentation du nouveau site internet de l'agglomération :

Madame MASURE présente le nouveau site internet de l'agglomération www.agglo-seine-eure.fr

Quelques élus s'étonnent du temps de chargement, qu'ils estiment beaucoup trop long. D'autres ne perçoivent pas de problème.

Monsieur DUVERE demande un lien ou une rubrique directe vers les transports en commun.

Madame NOS demande si le site proposera toujours un lien vers Webville. Madame MASURE répond que c'est prévu.

Constatant que l'ancien site internet de l'agglomération est fermé, Monsieur PIEDNOËL demande qu'un lien vers la cartographie Webville soit maintenu.

Monsieur PETIT explique que les deux anciens sites de l'ex-CASE et l'ex-CCEMS ont fusionné. « *Il faut compter avec le temps de migrations* » souligne-t-il.

Monsieur PIEDNOËL demande que les citoyens soient prévenus qu'ils peuvent accéder à Webville via le site internet de l'agglomération.

La carte des communes composant l'agglomération permet de renvoyer vers les sites internet des communes qui en sont pourvues ;

« *Nous sommes toujours en phase de finalisation, constate Monsieur LEROY. Pour l'instant, nous n'avons pas constaté de gros bug. Nous mettons du contenu et des photos au fur et à mesure. Il faut tout de même souligner la qualité du travail qui a été mené. Bravo à toute l'équipe, c'est énorme !* » conclut-il.

4/ DB 2019-55 - SUBVENTIONS - ADMINISTRATION GENERALE - Union des Maires et des Elus de l'Eure - Subvention pour l'organisation de l'assemblée générale - Autorisation

Sur rapport de Monsieur LEROY, le Bureau communautaire accepte, à l'unanimité, de verser la somme de 3 000 € à l'Union des Maires et des Elus de l'Eure, afin de participer à la tenue de son assemblée générale du 4 octobre 2019 sur le territoire de l'agglomération.

5/ DB 2019-56 - SUBVENTIONS - SERVICE VALORISATION DU PATRIMOINE - ADMINISTRATION GENERALE - Centre d'écriture cinématographique du Moulin d'Andé - Subvention - Convention - Autorisation

Sur rapport de Madame MEULIEN, le Bureau communautaire accepte, à l'unanimité, de verser une subvention de 8 000 € à l'association culturelle du Moulin d'Andé portant le Centre d'écriture cinématographique.

6/ DB 2019-57 - SUBVENTIONS - SERVICE ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET ACCUEIL - ADMINISTRATION GENERALE - Comité départemental d'athlétisme de l'Eure - Meeting d'athlétisme de Val de Reuil - Signature d'une convention - Autorisation

Sur rapport de Madame MEULIEN, le Bureau communautaire accepte, à l'unanimité, de verser une subvention de 30 000 € au Comité Départemental d'Athlétisme de l'Eure pour l'organisation de la 4^{ème} édition du meeting d'athlétisme qui aura lieu le 14 février 2020 dans la halle de sport Jesse Owens à Val de Reuil.

7/ DB 2019-58 - SUBVENTIONS - SERVICE COMMUNICATION - ADMINISTRATION GENERALE - Comité départemental de voile de l'Eure - Organisation de la "Ligue Nationale de Voile" - Subvention - Convention - Autorisation

Sur rapport de Madame MEULIEN, le Bureau communautaire accepte, à l'unanimité, de verser une subvention d'un montant de 5 000 € au comité départemental de voile de l'Eure afin de soutenir financièrement l'étape de « Ligue Nationale de Voile » qui s'est tenue sur la base de loisirs et de plein air de Léry-Poses au mois de septembre 2019.

8/ DB 2019-59 - SUBVENTIONS - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Association Initiative

Eure - Adhésion - Autorisation

Sur rapport de Monsieur MOGLIA, le Bureau communautaire accepte, à l'unanimité, l'adhésion à l'association *Initiative Eure*, au titre de l'année 2019, pour un montant total de 21 557 € décomposé de la façon suivante :

- 0,20 euros par habitant (103 285 habitants) pour le financement de l'association soit 20 657 €,
- 900 € de cotisation.

Le Bureau communautaire désigne à l'unanimité :

- Monsieur MOGLIA en qualité de représentant titulaire au sein des diverses instances de cette association,
- Monsieur COURVOISIER en qualité de représentant suppléant.

9/ DB 2019-60 - SUBVENTIONS - SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET IMPLANTATION - COMMERCE ET ARTISANAT - Opération Collective de Modernisation - Aides directes aux entreprises - Projet de Monsieur Bastien BOILEAU - Travaux de rénovation et de modernisation du garage motos Speed Bike situé sur la commune de Criquebeuf-sur-Seine - Signature d'une convention - Autorisation

Sur rapport de Monsieur CALAIS, le Bureau communautaire accepte, à l'unanimité, de verser une subvention d'un montant de 8 400 € HT à Monsieur Bastien BOILEAU.

Cette subvention se décompose de la façon suivante :

Total	FISAC	Agglo Seine-Eure
8 400 € HT	4 200 € HT	4 200 € HT

10/ DB 2019-61 - SUBVENTIONS - SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET IMPLANTATION - COMMERCE ET ARTISANAT - Opération Collective de Modernisation - Aides directes aux entreprises - Projet de M. et Mme PICOS - Travaux de rénovation et de modernisation du garage automobiles Garage 3000 situé sur la commune de Léry - Signature d'une convention - Autorisation

Sur rapport de Monsieur CALAIS, le Bureau communautaire accepte, à l'unanimité, de verser une subvention d'un montant de 3 011 € HT à M. et Mme PICOS.

Cette subvention se décompose de la façon suivante :

Total	FISAC	Agglo Seine-Eure
3 011 € HT	1 505,50 € HT	1 505,50 € HT

11/ DB 2019-62 - SUBVENTIONS - SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET IMPLANTATION - COMMERCE ET ARTISANAT - Opération Urbaine Collective - Aides directes aux entreprises - Projet de Madame Céline LEMONNIER - Travaux de rénovation, modernisation et mise en accessibilité PMR de la boutique Léonidas située sur la commune de Louviers - Signature d'une convention - Autorisation

Sur rapport de Monsieur CALAIS, le Bureau communautaire accepte, à l'unanimité, de verser une subvention d'un montant de 9 697 € HT à Madame Céline LEMONNIER.

Cette subvention se décompose de la façon suivante :

- ❖ Aide à la modernisation du point de vente :

Total	FISAC	Agglo Seine-Eure
8 400 € HT	4 200 € HT	4 200 € HT

❖ Aide à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite :

Total	FISAC	Agglo Seine-Eure
1 297 € HT	648,50 € HT	648,50 € HT

12/ DB 2019-63 - SUBVENTIONS - SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET IMPLANTATION - COMMERCE ET ARTISANAT - Opération Urbaine Collective - Aides directes aux entreprises - Projet de Monsieur Georges VORMUS - Travaux de rénovation, modernisation et mise en accessibilité PMR de la boutique Superdry située sur la commune de Louviers - Signature d'une convention - Autorisation

Sur rapport de Monsieur CALAIS, le Bureau communautaire accepte, à l'unanimité, de verser une subvention d'un montant de 13 320 € HT à Monsieur Georges VORMUS.

Cette subvention se décompose de la façon suivante :

❖ Aide à la modernisation du point de vente :

Total	FISAC	Agglo Seine-Eure
8 400 € HT	4 200 € HT	4 200 € HT

❖ Aide à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite :

Total	FISAC	Agglo Seine-Eure
4 920 € HT	2 460 € HT	2 460 € HT

13/ DB 2019-64 - SUBVENTIONS - SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET IMPLANTATION - COMMERCE ET ARTISANAT - Opération Urbaine Collective - Aides directes aux entreprises - Projet de Mesdames Patricia MARTIN et Virginie LE FICHOUX - Travaux de rénovation, modernisation et mise en accessibilité PMR des boutiques Caramel et Z situées sur la commune de Louviers - Signature d'une convention - Autorisation

Sur rapport de Monsieur CALAIS, le Bureau communautaire accepte, à l'unanimité, de verser une subvention d'un montant de 10 585 € HT à Mesdames Patricia MARTIN et Virginie LE FICHOUX.

Cette subvention se décompose de la façon suivante :

❖ Aide à la modernisation du point de vente :

Total	FISAC	Agglo Seine-Eure
7 310 € HT	3 655 € HT	3 655 € HT

❖ Aide à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite :

Total	FISAC	Agglo Seine-Eure
3 275 € HT	1 637,50 € HT	1 637,50 € HT

14/ DB 2019-65 - SUBVENTIONS - SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET IMPLANTATION - COMMERCE ET ARTISANAT - Union Commerciale du Becquet - Subvention 2019 - Signature d'une convention - Autorisation

Sur rapport de Monsieur CALAIS, le Bureau communautaire accepte, à l'unanimité,

de verser une subvention d'un montant de 9 888 € T.T.C. à l'Union Commerciale et Artisanale de Poses.

15/ DB 2019-66 - SUBVENTIONS - SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET IMPLANTATION - COMMERCE ET ARTISANAT - Union Commerciale et Artisanale de Poses - Subvention 2019 - Signature d'une convention - Autorisation

Sur rapport de Monsieur CALAIS, le Bureau communautaire accepte, à l'unanimité, de verser une subvention d'un montant de 960 € T.T.C. à l'Union Commerciale et Artisanale de Poses, pour l'organisation de son programme d'animations 2019.

16/ Examen de l'ordre du jour du Conseil communautaire du 17 octobre 2019 :

L'ordre du jour n'appelle pas de remarque.

17/ Questions diverses:

S'Cool Bus :

Monsieur LEROY rappelle que le financement du système prévalant actuellement est assuré jusqu'en 2020.

Face aux demandes émises par les communes, Monsieur LEROY préconise de parvenir à un nouvel accord permettant le financement de ce service dans le cadre du futur pacte financier à intervenir entre l'agglomération et les communes en 2020 ; à l'issue du renouvellement du Conseil communautaire.

Rencontre avec les personnels de la DDFIP :

Suite à la demande formulée par Monsieur CARRÉ, Monsieur LEROY a invité les représentants des organisations syndicales à exprimer leur point de vue lors du Bureau du 14 novembre.

SIRE2 :

Monsieur ERMONT demande quel sera le devenir de l'association, intimement liée au SIRE2.

Monsieur PETIT répond que l'association peut perdurer et précise que s'il existe une association de riverains de l'Iton, il n'existe pas d'association de riverains de l'Eure.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question ni remarque formulée, la séance est levée à 22 h 50.



Régis PETIT